



ADDENDUM # 1

Date: le 12 Janvier 2016

Projet: Réparation des écrans d'ombrage des serres

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

1.

AJOUTER :

Il est nécessaire que les travaux dans la serre 2 (bâtiment numéro 8) soient complétés au plus tard le 1^{er} mars 2016. La date d'achèvement de tous les autres travaux demeure le 11 Mars 2016.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.